

GYMNASTIQUE AGRES		PRINCIPES D'ELABORATION DE L'EPREUVE												
<b>COMPETENCE ATTENDUE</b>		Réalisation libre présentée sur une fiche type qui comporte son scénario: nombre d'éléments et figurines, variété des familles, chronologie et niveau de difficultés. Des exigences : respecter les groupes d'éléments spécifiques à l'agrès et deux niveaux de difficulté. Des contraintes de temps (pour le sol) : entre 30 secondes et 1 minute, et d'espace : l'enchaînement est réalisé sur un praticable (au moins deux longueurs dont une diagonale). La cotation des difficultés est référée au code UNSS en vigueur. Les gymnastes présentent leur réalisation devant un groupe de juges qui apprécie la prestation à l'aide d'un outil proposé par l'enseignant. Un seul passage est autorisé.												
<b>NIVEAU 4</b> Composer et présenter un enchaînement de six éléments minimum issus de quatre familles gymniques distinctes et de deux niveaux de difficulté avec maîtrise et fluidité. Juger consiste à identifier le niveau de difficulté des éléments présentés, et à apprécier la correction de leur réalisation.		<b>NIVEAU 4 Non acquis</b>					<b>Degrés d'acquisition du NIVEAU 4</b>							
<b>POINTS À AFFECTER</b>	<b>ÉLÉMENTS À ÉVALUER</b>	<b>De 0 à 9 Pts</b>					<b>De 10 à 20 Pts</b>							
<b>DIFFICULTE</b> 06/20	<b>Equivalence entre les points de difficulté et la note</b>	Si un élément est réalisé 2 fois, sa valeur n'est prise en compte qu'une fois. Tout élément non réalisé entraîne la suppression de sa valeur et, le cas échéant, la suppression de l'exigence correspondante A= 0.4, B= 0.6, C= 0.8, D= 1 point												
		NOTE :	0,5	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5	5,5	6
		POINTS :	2.6	2,8	3	3,2	3,4	3,8	4	4,4	4,8	5,2	5,6	5.8
<b>EXECUTION</b> 08/20	<b>EXECUTION</b>	La difficulté de l'enchaînement ne doit pas être privilégiée au détriment d'une parfaite exécution.  Fautes (de tenue et de technique, mouvements pour maintenir l'équilibre, fautes particulières, fautes spécifiques à l'agrès) : petite faute – 0,2 pts, grosse faute : - 0,5 pts, chute : - 1 pt (se reporter au code UNSS). (les différentes fautes d'exécution sur un même élément s'additionnent). En dessous de 6 éléments, tout élément manquant est pénalisé de 2 points.												
<b>COMPOSITION</b> 03/20	<b>Présentation du scénario</b> <b>Respect des exigences et des contraintes</b>	<b>De 0 à 1 pt</b>			<b>De 1,5 à 2 pts</b>				<b>De 2,5 à 3 pts</b>					
		Scénario présenté de façon sommaire. L'espace et le volume de l'enchaînement sont restreints. Proposition en inadéquation avec les ressources du candidat.			Scénario présenté avec clarté. Rythme uniforme. L'espace utilisé met en valeur des éléments ou des moments de la réalisation. Proposition réaliste.				Scénario présenté avec clarté. Rythme adapté aux temps forts de l'enchaînement. Proposition optimisée dans la gestion du rapport risque/originalité.					
		Non respect des exigences spécifiques à l'agrès = -1pt Non respect des exigences de l'épreuve (nombre d'éléments, contraintes d'espace, de temps, chronologie) = -1pt												
<b>JUGE</b> 03/20	<b>Positionnement d'un niveau de prestation</b>	<b>De 0 à 1 pt</b>			<b>De 1,5 à 2 pts</b>				<b>De 2,5 à 3 pts</b>					
		Ne repère pas ou peu la difficulté des éléments exécutés. Identifie de façon approximative les fautes d'exécution.			Repère la plupart des éléments exécutés. Identifie globalement les fautes d'exécution.				Repère l'ensemble des éléments exécutés. Connait précisément les critères de notation.					